

CARTE SCOLAIRE

CDEN du 31 janvier 2017

Déclaration préalable du SNUipp-FSU 70

Dans le premier degré, les écoles de Haute-Saône aborderont la rentrée 2017 avec, en prévision, 616 élèves en moins.

Nous ne pouvons que nous inquiéter de la baisse régulière, et aggravée cette année, du nombre d'élèves dans nos écoles, signe du vieillissement de notre département, de son manque d'attractivité, de son manque de dynamisme.

Dans ces conditions, avec 6 postes de professeurs des écoles supplémentaires, on pourrait s'imaginer, comme le déclare Madame la Ministre de l'Education Nationale que la rentrée 2017 sera « une belle rentrée ».

Certes, si l'exercice de cette carte scolaire 2017 sera plus facile, on va voir, on peut cependant constater qu'il n'y aura pas d'amélioration notable pour nos élèves :

Si les seuils sont appliqués avec plus de souplesse, ils ne changent pas. Rappelons qu'aujourd'hui, avant une ouverture, les élèves sont en moyenne plus de 27 par classe en élémentaire et plus de 32 en maternelle.

De même, les écoles élémentaires se retrouvent, toujours en moyenne avec près de 26 élèves par classe après une mesure de fermeture de classe. Ce sera 29 élèves par classe pour les écoles maternelles.

Imaginons ce que sont les conditions d'apprentissage des élèves dans des classes chargées à ce point. Pensons aussi aux conditions de travail des enseignants qui ont à cœur de faire réussir tous les élèves et qui, dans ce contexte, ne parviennent pas à les aider individuellement comme ils le voudraient.

Concrètement, les grilles d'ouverture et de fermeture de classe utilisées dans notre département, les seuils d'effectifs exigés, restent archaïques. Notamment en maternelle. Globalement, ils sont trop élevés.

Nous voulons, ici, particulièrement insister sur le mauvais traitement réservé dans notre département à l'école maternelle. Traitement doublement injuste.

D'une part, les seuils sont plus élevés en maternelle qu'en élémentaire. Comme si, plus les élèves étant petits, plus on pouvait les entasser dans les classes. Cette injustice est assurément un vestige du passé, d'une époque où l'école maternelle, voire encore avant, « les salles d'asile », avaient comme objectif d'accueillir les enfants et non pas de les éduquer, de les instruire.

Aujourd'hui, les objectifs de l'école maternelle sont bien de scolariser les élèves, pas seulement de les garder bien au chaud. Les programmes insistent sur l'importance de l'oral pour la réussite des élèves. Comment envisager des interactions langagières dans des classes avec 27, 28, 29, 30 élèves ou plus ?

Des règles départementales doublement injustes, car tous les élèves de moins de 6 ans ne sont pas comptabilisés de la même façon. Dans les pôles et les écoles primaires, on les compte de la même manière que les élèves de l'élémentaire. Dans les écoles maternelles en Haute-Saône, on utilise une grille archaïque qui fait que ces élèves valent moins. Il en faut plus par classe pour arriver à la même décision.

La FSU revendique l'alignement de la grille maternelle sur la grille élémentaire. Il est plus que temps !

Revenons sur « la belle rentrée » évoquée par madame la ministre.

Si on regarde l'indicateur P/E de notre département. C'est un indicateur qui mesure le nombre de professeurs pour 100 élèves. De 5,36 à la rentrée 2012, il passera à 5,75 à la prochaine rentrée. On se dit que c'est une amélioration de l'encadrement de nos élèves. Mais ce taux est celui que nous connaissions en 2001/2002 ! C'est donc un retour aux conditions d'apprentissage d'il y a quinze ans !

Donc, si dans nos écoles, la situation est un peu meilleure, elle est loin de répondre à la nécessaire modernisation de l'école primaire.

Regardons un autre indicateur : la scolarisation des élèves de moins de trois ans. Aujourd'hui elle n'est encouragée que dans les zones d'éducation prioritaire. La Haute-Saône scolarisera environ 300 élèves de moins de trois ans à la prochaine rentrée... Quand elle en comptait près de 900 en 2002 !

Dans ce domaine, il n'y a pas eu de volonté politique de rétablir une scolarisation des moins de trois ans. Au contraire, une dégradation lente s'est poursuivie ces cinq dernières années. Les élèves les plus touchés sont les élèves du milieu rural, où la proportion d'élèves socialement défavorisés est importante. Ce sont eux qui font les frais de ces politiques successives.

Regardons aussi le nombre de postes de Rased, dispositif spécifique pour aider les élèves en grande difficulté scolaire. Ils ont subi une purge dans les années 2007/2008. Depuis leur nombre stagne. Un tiers des postes sont supprimés, notamment les postes de rééducateurs qui sont particulièrement formés pour aider les élèves présentant des troubles du comportement dont le nombre devient préoccupant dans les écoles. Malgré les besoins, il n'y a toujours pas de volonté d'en recréer. En Haute-Saône, qui compte 21 000 élèves, ne restent que 24 maîtres spécialisés et 20 psychologues scolaires. Un maître spécialisé pour 875 élèves ! Un psychologue pour plus de mille élèves.

Autre point : la formation continue des enseignants du premier degré. Malgré tous les effets d'annonce, elle est morte. Quelques heures de formation par enseignant et par an, pas assez de remplaçants pour permettre les départs en stage, pas d'argent pour indemniser les déplacements !

Madame l'inspectrice en est bien consciente. Elle se propose même, pour y remédier, de recréer des postes de remplaçants. Trois peut-être seraient créés à la prochaine rentrée. Trois postes supplémentaires pour améliorer la formation de 1400 enseignants. Une goutte d'eau !

Nous savons tous ici que l'école primaire française est en crise. Elle peine à faire réussir tous les élèves. Elle reproduit et accroît les inégalités sociales. Les élèves les plus fragiles sont les plus pénalisés. Malgré les efforts et le travail des enseignants, seuls dans leurs classes, sans moyens, sans formation, sans accompagnement. Enseignants impactés par la calamiteuse réforme des rythmes scolaires qui n'a apporté aucune réponse pour une meilleure réussite scolaire des élèves.

Cette difficulté récurrente de l'école primaire française est pointée régulièrement dans les études internationales. Quelles solutions peut-on trouver dans les pays comparables au nôtre qui font mieux réussir les élèves ?

Il y a une évidence. Ces pays investissent bien davantage dans leur école. Les choix budgétaires fait par la France ont des conséquences. Une étude de l'OCDE de 2016 montre qu'il manque à notre pays 6 milliards d'euros au budget de l'école primaire pour se situer dans la moyenne des onze pays de l'OCDE comparables au nôtre.

Ce sous investissement budgétaire se traduit naturellement par un sous investissement humain. L'école primaire met 30% de moyens humains en moins que la moyenne des 11 pays comparables de l'OCDE au service de la réussite de ses élèves !

Le SNUipp-FSU 70 a fait le calcul à l'occasion de ce CDEN : il faudrait 222 postes de professeurs des écoles supplémentaires dans notre département pour aligner notre taux d'encadrement sur celui des 11 pays de l'OCDE comparables au nôtre !

Avec 222 postes, Madame l'inspectrice d'académie pourrait, par exemple, consacrer une centaine de postes au dispositif PDMQC (1 pour 6 classes élémentaires). Tous les élèves pourraient en bénéficier.

LE PDMQDC est un dispositif efficace, historiquement porté par la FSU. Actuellement, il n'y a dans notre département qu'une douzaine de postes pour nos 21 000 élèves. Peut-être 2 ou 3 de plus à la rentrée prochaine.

Avec 222 postes supplémentaires, Madame l'inspectrice d'académie pourrait renforcer tous les Rased en dotant chacun d'eux d'un maître spécialisé supplémentaire. Il faudrait pour cela 20 postes.

Elle pourrait abonder la brigade de remplaçants afin de mettre fin aux classes qui vaquent et relancer la formation continue : 25 postes.

Et surtout, avec les postes restants, elle pourrait faire baisser le nombre d'élèves par classe, desserrer les seuils de carte scolaire. Nous savons que la taille des classes est

un facteur fondamental pour la réussite des élèves. Les enseignants et les parents d'élèves le réclament.

Bien sûr, 222 postes supplémentaires pour notre département (rappelons que nous n'en aurons que 6 à la rentrée 2017) 222 cela peut paraître excessif, fantaisiste. C'est pourtant l'effort qu'il faudrait faire pour ramener notre école dans la norme des pays comparables au nôtre. Dans la norme des pays qui ont fait le choix de faire réussir tous leurs élèves.

Annexe

Le nombre d'élèves par enseignants est de 14,7 dans les 11 pays de l'OCDE comparables, il est de 19,4 en France. (Enseignants responsables de classe, remplaçants, maitres spécialisés, maitres supplémentaires, conseillers pédagogiques...)

21 012 élèves prévus dans le département

P/E prévu = 5.75 ce qui correspond à 17,4 élèves / 1 prof

$21\,012 / 17,4 = 1\,207,6$ profs devant élèves

La moyenne des 11 pays est 14,7 élève / 1 prof

si on l'applique aux élèves de Haute-Saône

$21\,012 / 14,7 = 1\,429,4$ profs devant élèves

$1\,429$ PE nécessaires – $1\,207$ PE existants = 222

Il manque 222 postes d'enseignants des écoles dans notre département.
